



ADDENDUM à la POLITIQUE DE SÉLECTION DE L'ÉQUIPE CANADIENNE

CHAMPIONNATS DU MONDE DE TIR EN CAMPAGNE
Yankton, Dakota du Sud, États-Unis
3-9 octobre 2022

Mise à jour : 28 févr. 2022 - Nouvelles dates d'événements. Processus de sélection de priorité 3 et sélection
du personnel

1) INTRODUCTION

Ce document est un addendum à la Politique de sélection de l'équipe canadienne de tir à l'arc 2021 de Tir à l'arc Canada pour les épreuves individuelles et par équipe. Le but de cet addendum est de définir le processus et les critères spécifiques utilisés par Tir à l'arc Canada (TAC) pour sélectionner les athlètes de tir à l'arc à poulies, à l'arc recourbé et à l'arc nu que TAC enverra pour participer au Championnat du monde de tir à l'arc 2022, qui aura lieu à Yankton, Dakota du Sud, USA, du 3 au 9 octobre.

Seuls trois hommes et trois femmes dans la section arc à poulies, arc recourbé et arc nu dans les classes d'âge senior et junior seront envoyés au Championnat du monde de tir à l'arc en campagne 2022.

Il s'agit d'un événement autofinancé. TAC s'efforcera de financer un chef d'équipe pour cet événement afin de soutenir l'équipe mais ce n'est pas garanti.

2) AUTORITÉ DE DÉCISION

Sous la direction du comité de haute performance (CHP) de Tir à l'arc Canada, le comité d'approbation des sélections est la seule autorité décisionnelle pour l'approbation des nominations des athlètes.

3) CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ pour L'ARC À POULIES, L'ARC RECOURBÉ ET L'ARC NU – Championnats en campagne

Pour pouvoir être sélectionnés en vue de la participation à ce championnat, les archers et archères doivent répondre aux critères d'admissibilité décrits ci-dessous :

- a. Tirer avec un arc à poulie, un arc recourbé ou un arc nu.
- b. Être citoyen.ne canadien.ne et posséder un passeport canadien.
- c. Avoir un passeport canadien valide ne venant pas à expiration le 1^{er} mars 2023 ou avant.
- d. L'athlète doit avoir atteint les scores de qualification de Tir à l'arc Canada tels que décrits ci-dessous dans la clause 4)B)
- e. L'athlète doit avoir démontré en 2021 et en 2022 qu'il/elle est capable de tirer le score minimum de qualification dans les tournois menant au Championnat du monde de tir en campagne 2022.

4) PROCÉDURES DE SÉLECTION DES ÉQUIPES

A) OBJECTIF DE PERFORMANCE

L'objectif du processus de sélection de l'équipe est de choisir des athlètes ayant une probabilité raisonnable de terminer dans le quart supérieur de la compétition chez les hommes et les femmes.

B) CRITÈRES

Les critères spécifiques suivants seront utilisés pour la sélection des athlètes de tir à l'arc à poulies/arc recourbé et arc nu qui participeront au Championnat du monde de tir à l'arc en campagne 2022 :

Si un archer ou une archère a l'intention de participer aux Championnats du monde de tir à l'arc en campagne de 2022, il/elle doit faire connaître cette intention par courriel au coordinateur de tir à l'arc à poulies sur cible/en campagne d'ici au **25 juin 2022**.

Priorité 1

Les archers et archères doivent tirer et soumettre des scores pour **trois (3)** tournois enregistrés (TAC /World Archery) ou d'autres tournois organisés par des associations nationales membres de la World Archery (par exemple, USA Archery) entre le **1er mai 2021 et le 24 juillet 2022**. **Les archers de première priorité seront sélectionnés en fonction de leur moyenne la plus élevée..**

Priorité 2

Les archers et archères doivent tirer et soumettre un score pour **deux (2)** associations nationales enregistrées (TAC /World Archery) ou d'autres associations nationales membres de la World Archery (par exemple, USA Archery) entre le **1er mai 2021 et le 24 juillet 2022**. **Les archers de deuxième priorité seront sélectionnés s'il reste des places libres et seront choisis en fonction de leur plus haute moyenne.**

Priorité 3

Les archères et archers doivent tirer et soumettre un score d'une seule association nationale enregistrée (TAC /World Archery) ou d'autres associations nationales membres de la World Archery (par exemple, USA Archery) entre le **1er mai 2021 et le 24 juillet 2022**. **Les archers de troisième priorité seront sélectionnés s'il reste des places libres et seront choisis en fonction de leur plus haut score.**

Il est de la seule responsabilité de l'archer de soumettre les scores de qualification au coordinateur du tir à poulies et en campagne en temps opportun. Soumettre les scores à Sean McKenty à : smckenty@archerycanada.ca Une liste des archers ayant soumis des scores de qualification sera affichée sur le site web de TAC dès qu'elle sera reçue.

Scores à égalité

Les ex-aequo seront départagés par le nombre total de 6 puis de 5. Si l'égalité persiste, la participation au championnat 2021 de tir en campagne de TAC et le score obtenu lors de ce championnat seront utilisés. Si l'égalité continue encore, la position au classement pour le tir à l'arc en campagne de 2022 du 24 juillet sera utilisée.

Les scores de classement seront déterminés comme suit :

Les trois (3) premiers archers et un (1) remplaçant ayant obtenu le score moyen le plus élevé, égal ou supérieur aux scores minimaux de classement.

Les notes minimales de classement pour la sélection sont les suivantes :

Hommes seniors arc à poulies :	(390)	Hommes seniors arc recourbé :	(340)
Femmes seniors arc à poulies :	(370)	Femmes seniors arc recourbé :	(310)
Garçons juniors arc à poulies :	(370)	Garçons juniors arc recourbé :	(310)
Filles juniors arc à poulies :	(355)	Filles juniors arc recourbé :	(285)

Hommes seniors arc nu:	(312)
Femmes seniors arc nu :	(274)
Garçons juniors arc nu :	(260)
Filles juniors arc nu :	(240)

Les athlètes qui répondent aux critères ci-dessus seront approuvés et notifiés par le comité d'approbation de la sélection de TAC au plus tard **le 1 août 2022**.

5) APPELS

Tout athlète admissible souhaitant faire appel de son omission de l'équipe nationale qui participera au Championnat du monde de tir en campagne 2022, doit suivre la politique d'appel de Tir à l'arc Canada. Pour consulter cette politique, allez à : <https://archerycanada.ca/wp-content/uploads/2020/04/AC-Appeal-Policy.pdf>.

6) Personnel de soutien

Le soutien et le niveau de financement possibles ne sont pas connus actuellement, mais il faut supposer qu'il s'agira d'un événement autofinancé pour les archers et le personnel. Tout changement et toute mise à jour à ce sujet seront publiés.

Le personnel de soutien et les personnes intéressées devraient contacter Sean McKenty à smckenty@archerycanada.ca d'ici au 1^{er} mai 2022. Le personnel de soutien devrait avoir une excellente connaissance du processus de rondes et d'élimination, de la programmation et de la gestion des équipes concernant le tir en campagne de la WA.